

# **Pas de vagues dans l'académie de Lille : puni pour avoir souffert au travail**

**Tout le monde se souvient de ce collègue CPE au lycée Voltaire de Wingles qui, en mars 2025, a entamé dont une grève de la faim, pour dénoncer le management toxique subi depuis plusieurs années sur son lieu de travail.**

Avant d'en venir à cette action extrême, il important de faire savoir que les personnels de cet établissement avaient alerté plusieurs fois les autorités académiques : en faisant remonter par leurs organisations syndicales des situations humaines alarmantes, en sollicitant et en obtenant des audiences, en relatant et dénonçant dans de nombreux écrits ce management toxique.

C'est face à une grande souffrance au travail et à une absence totale de réaction de la part des autorités académiques, ne sachant plus quoi faire pour obtenir de l'aide, que notre le collègue CPE a finalement pris la décision d'une grande gravité d'entamer cette grève de la faim. Celle-ci a enfin permis de déclencher une enquête administrative au sein de l'établissement... Et c'est bien cette grève de la faim qui a déclenché une enquête administrative qui aurait dû être menée bien avant afin d'éviter une telle souffrance.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là car malgré toute la souffrance subie et l'inertie de son administration, c'est aujourd'hui notre le collègue CPE qui se retrouve puni. Convoqué fin août au Rectorat, notre collègue, s'est vu notifié l'engagement d'une procédure disciplinaire, alors même que ce collègue fait valoir ses droits à la retraite !

Avec un tel exemple, faut-il comprendre que pour les autorités rectores les "procédures RH", le droit d'alerte et le dialogue social ne sont finalement que des sas de mise en attente de la souffrance des collègues, ou pire des instruments pour amortir et désamorcer les colères justes ?

**Le Snes-FSU réitère son soutien envers ce collègue CPE, sanctionné pour avoir dénoncé une importante souffrance collective au travail. Le Snes-FSU continue d'agir au quotidien, sur le terrain, pour dénoncer les effets d'un management vertical et méprisant, qui bafouent les droits collectifs et individuels, et pour contraindre les autorités académiques à agir sans délai pour protéger les personnels.**